

Relance de l'économie La préservation de l'emploi, une priorité majeure

Par Samia Boufous (MAP)

La préservation des emplois s'avère l'une des principales finalités des mesures annoncées en vue de contrecarrer les répercussions néfastes de la crise sanitaire sur un grand nombre de secteurs d'activité.

En effet, depuis le début de la pandémie, le gouvernement a pris, en coopération avec ses partenaires économiques et sociaux, une batterie de mesures pour soutenir la reprise progressive des différentes activités économiques mises à l'arrêt, partiel ou complet, durant la période du confinement, outre la mise en œuvre des mécanismes adéquats qui seront à même de favoriser la création et la préservation de l'emploi, notamment chez les jeunes. Dans ce sens, il a été procédé à la mise en place d'un Pacte pour la relance économique et l'emploi engageant l'exécutif, le patronat et les banques et d'un contrat programme visant à soutenir les entreprises et préserver les emplois, au vu d'une persistance des tensions récessives dans certains secteurs fortement sensibles, dont le tourisme.

Selon une enquête du Haut Commissariat au Plan (HCP), l'économie nationale a perdu 64.000 emplois en milieu urbain et près de 600.000 emplois en total sur une période d'une année à compter du deuxième trimestre de 2019 et en termes d'heures de travail, les mêmes enquêtes indiquent une perte



de 265.000.000 heures de travail par semaine sur la même période, soit 53% des heures travaillées au niveau national et plus de la moitié dans les activités hors agriculture, forêt et pêche, ce qui reste alarmant. Abordant l'avenir du marché du travail au Maroc, Tayeb Ghazi, économiste au Policy Center for the New South, a fait observer que l'actuelle pandémie ouvre plus qu'une fenêtre en matière de leçons pour les démarches publiques et ce, dans les différentes régions du Royaume, notant en ce sens, que trois pistes sont essentielles pour pousser la réflexion encore plus loin. Il s'agit, d'instaurer un climat de confiance au terme de la crise sanitaire à même d'assu-

rer une réinsertion rapide, sûre et effective des agents dans la démarche économique, penser autrement le secteur informel par de meilleures protections sociales aux travailleurs et un accès à la formation et éliminer les barrières à la création d'emplois décents. Selon M. Ghazi, la question de la relance de l'emploi requiert, une revisite de l'ensemble des composantes du marché du travail, soulignant qu'il existe autant de défis à relever, même avant l'avènement du Covid-19, notamment ce qui relève de la qualité du capital humain, la disponibilité d'information à même de rendre possible l'identification et l'anticipation des évolutions du marché, outre l'adaptabilité des règlements et la

cohérence des politiques d'emplois en vue de permettre l'accélération d'une transformation structurelle très souhaitée. S'agissant du rôle des programmes de relance de l'emploi dans la qualification et la reconversion professionnelle des jeunes et des actifs, notamment dans une conjoncture de crise sanitaire, M. Ghazi a souligné que ces deux aspects s'avèrent importantes puisqu'ils permettent l'acquisition de compétence en vue d'une auto-insertion, souhaitée dans un contexte de retrait des entreprises et de pénurie des emplois. "Elles sont également souhaitables pour le renforcement de l'adaptation des occupés et la circulation des actifs dans un contexte de

restructuration, en plus d'être indispensables à la durabilité des systèmes de flexi-sécurité, dans un contexte de faiblesse des filets sociaux et de précarité d'une grande partie des emplois, a-t-il fait savoir.

Interrogé sur les moyens à même de favoriser l'inclusion sociale des jeunes privés d'éducation et de formation, M. Ghazi n'a pas manqué de préciser que toute discussion autour de cette approche chez les jeunes, et des moyens à mettre en œuvre pour la favoriser est un appel à couvrir un large éventail de domaine de la vie en communauté, notamment la participation économique, au processus démocratique et à la société, y inclut la localité et la famille.

"C'est aussi un appel qui met l'Homme et la communauté au centre des projets sociétaux de développement, surtout avec la décentralisation et l'ambition d'une régionalisation avancée qui impliquent une délégation et nécessitent une gestion participative et de responsabilisation" a-t-il ajouté.

En plus des mécanismes mis en œuvre à même de favoriser la création et la préservation de l'emploi chez les jeunes et les actifs, il est impératif de procéder sur une large échelle à l'investissement en travail, notamment en développant les activités fortement créatrices d'emplois comme celles relevant de l'économie sociale et solidaire, les travaux d'intérêt public outre l'accélération de la lutte contre l'analphabétisme.